

CIRCULAIRE D'ORGANISATION

NM-RUN 01



La circulaire d'organisation est adressée par le service régional aux équipes et individuels qualifiés à l'issue des phases départementales. Elle précise l'ensemble des éléments relatifs à l'organisation de la compétition et rappelle les points essentiels des règlements de l'activité. Elle est consultable en ligne sur www.unss.org

Auteur : Olivier MORIN
Secrétaire : Anne

Union Nationale du Sport Scolaire de l'académie de Nancy-Metz

Championnat d'Académie RUN AND BIKE Mercredi 12 Novembre 2014 SAINT NABORD

Madame, Monsieur le Président de l'association sportive,
Chef d'établissement,

Suite aux résultats obtenus par les élèves de votre A.S dans les phases qualificatives organisées par l'UNSS dans l'activité, votre établissement s'est brillamment qualifié pour le championnat d'académie UNSS. Vous voudrez bien prendre connaissance des informations relatives à l'organisation de cette compétition, et transmettre aux enseignants d'EPS et aux élèves concernés nos plus vives félicitations.

L'équipe académique se joint à moi pour vous souhaiter un bon championnat d'académie.

Olivier MORIN
Directeur Adjoint du service régional de l'UNSS

INFORMATIONS UTILES :

- **Organisateurs :**

Matthieu SCHAFFAUSER Tél : 06 86 63 50 16	DSD UNSS VOSGES Mail : sd088@unss.org
Olivier MORIN Tél : 06 82 48 35 01	DSRA UNSS Nancy-Metz Mail : sr-nancy-metz@unss.org
- **Forfaits :**

En cas de forfait, vous voudrez bien prévenir dans les meilleurs délais

 - L'organisateur 06 86 63 50 16 / 03 29 22 62 83
 - Le Service Régional 03 83 18 87 29

INSCRIPTIONS INTRANET

Inscriptions en ligne **OBLIGATOIRES** sur le site de l'UNSS Régionale www.unss.org.
Merci d'indiquer le numéro d'équipe auquel appartient chaque coureur.

Ouverture du serveur :

Vendredi 17 Octobre 2014

Fermeture du serveur :

Mardi 11 novembre 2014 à 12h00.

ACCUEIL – FORMALITES ADMINISTRATIVES

Lieu : Stade des Perreys – 88200 SAINT NABORD (voir plan)

Horaires de l'accueil : Le secrétariat de la compétition est ouvert :

- Pour les collèges : de **12 H 30 à 13h15**
- Pour les lycées : de **12h30 à 14h**

Attention, présence des JO lycées à 13h15
obligatoirement pour ceux qui sont compétiteurs-

Contrôle des licences :

L'accompagnateur se présente à l'organisateur qui est déjà en possession des licences des inscrits (issues d'OPUSS). Il procède aux éventuelles modifications survenues après fermeture de l'inscription en ligne (ex : absence de dernière minute...) et présente les licences des élèves non-inscrits en ligne uniquement. L'organisateur procède alors au **contrôle des licences** (licences numériques acceptées). Il n'est donc plus nécessaire d'imprimer vos listes de participants, si ce n'est pour un usage interne à l'établissement si nécessaire (liste des participants au chef d'établissement, liste des absents au CPE/Vie Scolaire...).

En cas d'absence de photo sur une licence, l'élève concerné devra présenter un justificatif d'identité officiel ou non (carte de bus, de cantine, carnet de correspondance...) où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO.

En cas de non présentation de la licence, la règle indiquée page 3 du règlement fédéral s'applique (Art.III.3-28 et suivants) : « Présentation d'une attestation sur l'honneur écrite par l'élève accompagnée de la présentation d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM, sa PHOTO ainsi que sa **DATE DE NAISSANCE** ».

Encadrement extérieur :

Tout encadrant autre qu'un enseignant d'EPS devra présenter son document d'agrément signé par le Président d'AS (document disponible p39 dans le règlement fédéral). A défaut, il ne sera pas autorisé à pénétrer sur l'espace de pratique.



FACEBOOK UNSS : Devenez FAN !

Prenez des photos de vos rencontres et envoyez les meilleurs clichés au Service Régional UNSS. Ils seront mis en ligne sur la page Facebook **UNSS NANCY METZ !**

ORGANISATION GENERALE

Responsable de l'organisation :

Matthieu SCHAFFAUSER 06 86 63 50 16

Délégué technique :

Xavier HELOU – Lycée André MALRAUX Remiremont
GILLARD Gérald – Collège Lyautey Contrexéville

Jury et Parcours :

Jean-François PERRY – Lycée Camille Claudel Remiremont

Responsable zone de transition :

VERGE-SEPANIK Pascale – Collège Montaigne DOMPAIRE

Jurys :

Cyril VINCENT - Collège Guy Dolmaire Mirecourt
Yann ROBISCHUNG – Collège Charlemagne Bruyères
Muriel MANGEOL – Collège CORNIMONT
Adeline BRICE – Collège Le Thillot
Florien JEANNET – Collège Monthureux
Marc BIRY – Lycée Roville
Olivier DUMAS – Collège Souhait Saint Dié
Alain CLAIR – Lycée Baumont Saint Dié
Xavier HELOU – Lycée Malraux Remiremont
Claire POIROT – Lycée Claude Gellée Epinal
Thibault POIROT – Collège Cornimont
Pierre BERETTA – Collège Vagney
Valéry GEIGER – Notre Dame EPINAL
Nathanaël POLET – Collège Xertigny
Serge VIDAL – Collège Senones

Informatique :

SD 55

Superviseur compétition :

SD UNSS 88/ SD UNSS 55 / Olivier MORIN

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

• **Organisation sportive**

- Briefing Collège : **13H30**
- Briefing Lycée : **14H30**
- Départ des courses :

Les coureurs réalisent une boucle pédestre de 300 m à 400m. Les vététistes prennent le départ au passage de leur partenaire dans la zone prévue à cet effet.

• **Horaires des compétitions**

- ☐ **Championnat COLLEGE** : 1^{ère} série : **13H45 (2 séries si plus de 30 équipes)**
2^{ème} série : **15H45**

- Durée de la course : 45 minutes
- Classement : Nombre de tours réalisés par l'équipe
- Egalité : Les équipes à égalité seront départagées au temps

- ☐ **Championnat LYCEE** : **14H45**

- Durée de la course : 50 minutes
- Classement : Nombre de tours réalisés par l'équipe
- Egalités : Les équipes à égalité seront départagées au temps

• **Vélos**

3 zones de dépose seront installées afin que les vélos soient rangés « debout »

• **Parcours**

Une boucle de 1,8 km est tracée sur des chemins herbeux; 3 zones de dépose VTT sont installées. Les déposes VTT doivent obligatoirement s'effectuer dans ces seules zones. Le plan du parcours est disponible en pièce jointe.

• **Remarque :**

En cas de casse de vélo ou de problème technique, le cycliste doit poursuivre l'épreuve en poussant/portant son vélo. Toute équipe ne ramenant pas son vélo à l'arrivée ne sera pas classée.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET RAPPELS REGLEMENTAIRES

→ **Conditions de participation:**

Les Championnats par Équipe d'Établissement sont ouverts à toutes les équipes d'association sportive sauf :

- Les équipes étant classées les **2 années précédentes** dans les 8 premières lors des championnats de France UNSS par Équipe d'Établissement de Triathlon
- Les équipes étant classées dans les 8 premières lors des championnats de France UNSS **Excellence** de Triathlon l'année précédente,
- Les équipes comportant **UN** élève inscrit sur la liste des Sections Sportives Scolaires, des Pôles Espoir, des Pôles France, **UN** élève ayant réalisé un score égal ou supérieur à 170 points au Class Triathlon l'année précédente (Liste fédérale fournie à l'UNSS par la FFTRI le 1^{er} Novembre 2013), **UN** élève appartenant au parcours de l'excellence sportive de la FFTRI et sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports (Haut Niveau, Jeunes, Espoir),
- Les équipes comportant **UN** élève classé dans les 16 premiers garçons ou **UNE** élève classée dans les 8 premières filles aux championnats de France FFTRI l'année précédente, en Triathlon ou en Duathlon.

Les Équipes suivantes doivent obligatoirement s'inscrire en championnat Excellence :

- Les équipes étant classées les **2 années précédentes** dans les 8 premières lors des championnats de France UNSS par Équipe d'Établissement de Triathlon,
- Les équipes étant classées dans les 8 premières lors des championnats de France UNSS **Excellence** de Triathlon l'année précédente,
- Les équipes comportant **UN** élève inscrit sur la liste des Sections Sportives Scolaires, des Pôles Espoir, des Pôles France, **UN** élève appartenant au parcours de l'excellence sportive de la FFTRI et sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports (Haut Niveau, Jeunes, Espoir),
- Les équipes comportant **UN** élève classé dans les 16 premiers en Garçons ou **UNE** élève classée dans les 8 premières aux championnats de France FFTRI l'année précédente, en Triathlon ou en Duathlon.

→ **Rappel réglementaire des championnats Etablissement et Excellence :**

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins – Minimes - Cadets	Minimes – Cadets - Juniors - Seniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 compétiteurs : 2 filles et 2 garçons 1 Cadet(te) maximum	4 compétiteurs : 2 filles et 2 garçons 1 Senior(e) maximum
JEUNE OFFICIEL <u>NOUVEAUTE</u>	Chaque établissement doit mettre à disposition de l'organisateur un JO ou un élève faisant office de JO. Il n'est pas forcément certifié. Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il peut être compétiteur à la condition qu'il officie dans la course à laquelle il ne participe pas (cela implique aux équipes lycées d'arriver avant 13h15 pour valider la présence du JO et pour les équipes collèges de rester pour officier sur la course lycée soit jusqu'à 15h45) Une AS ne mettant pas de JO à disposition ne pourra pas prétendre à une qualification au Championnat de France.	
FORMULE DE COMPÉTITION	Les 2 binômes se relayent sur un parcours en boucle. Le but est de réaliser le plus grand nombre de tours possible en 45' (collèges) ou 50' (lycées) Un VTT pour 2. Les coéquipiers peuvent s'échanger le VTT de mains à mains librement ou en « gagne-terrain » dans des zones imposées.	
MODALITÉS DE QUALIFICATION AU CF	La 1 ^{ère} équipe Collège et la 1 ^{ère} équipe Lycée seront qualifiées au championnat de France. Les équipes suivantes pourront solliciter un repêchage.	
TITRES DÉCERNÉS	Champion d'académie UNSS Collèges (classement scratch)	Champion d'académie UNSS lycées (classement scratch)

• **Règles Générales**

- L'épreuve consiste à parcourir le plus grand nombre de tours possible dans un temps défini, sous forme de boucle. (45' en collège et 50' en lycée).
- Le Run and Bike oblige à enchaîner, à chaque boucle, la course à pied et le VTT par binôme d'une équipe, avec un seul VTT par binôme.
- Le parcours est tracé sur une boucle de 1800 m.
- Chaque binôme réalise **1 tour** avant de transmettre le relais.
- Les équipes sont constituées de 4 athlètes (2 garçons et 2 filles) + 1 jeune officiel.
- Les équipes non-conformes (filles/garçons) seront autorisées à concourir (à condition d'être 4) mais seront déclassées.
- L'ordre de passage des binômes d'une même équipe se fera en alternant un binôme garçon et un binôme fille et ce, jusqu'à l'atteinte du temps imparti.
- Les garçons des équipes partent en premier.
- Le port du casque à coque dure est obligatoire, même pendant la course à pied.
- **En cas de casse de vélo ou de problème technique, le cycliste doit poursuivre l'épreuve en poussant/portant son vélo. Toute équipe ne ramenant pas son vélo à l'arrivée ne sera pas classée.**

• **Départ RUN & BIKE (attention modifications !)**

Départ du coureur à pied

Un athlète garçon ou fille de chaque équipe se positionne derrière la ligne de départ avec les 2 chouchous au poignet.

Le port du casque est interdit pour la boucle de départ.

Au coup de pistolet (déclenchement du chronomètre), les coureurs à pied s'élancent sur une boucle pédestre d'environ 400m et rejoignent leur box.

Départ de la doublette garçon

La transmission du (des) chouchou(s) se réalise à l'intérieur du box de l'équipe.

Pour quitter le box, chaque équipier doit avoir son chouchou au poignet et son casque coiffé, jugulaire serrée.

Les 2 équipiers peuvent sortir séparément de leur box.

Les 2 équipiers peuvent circuler séparément dans l'aire de transition.

Le port du casque est obligatoire pour les 2 équipiers durant le temps imparti.

• **Entrée et sortie de l'aire de transition**

Entrée

Les 2 coéquipiers ont l'obligation de franchir la ligne ensemble, côte à côte.

Si un coureur est en avance, il doit attendre son partenaire avant la ligne « pied à terre »

Aucun des 2 coureurs ne dépasse la longueur de VTT.

Une fois cette ligne franchie, les 2 équipiers peuvent circuler séparément dans l'aire de transition.

Sortie

Les 2 équipiers peuvent être séparés. Ils ne sont plus obligés de franchir ensemble la ligne de sortie du parc.

• **Réglementation concernant la transmission des VTT**

- Durant la boucle, la ou les transmission(s) des VTT entre les coureurs s'effectue(nt) soit de la main à la main, soit aux endroits prévus par l'organisateur (**3 zones** et **1 changement minimum** par tour).
- Les VTT seront obligatoirement déposés et ne doivent pas gêner les autres concurrents.

- Remarque : toute transmission qui gêne volontairement les autres compétiteurs, entraînera la disqualification de l'équipe.
- Les compétiteurs ne doivent pas déplacer ou déranger l'équipement des autres athlètes.
- **Réglementation concernant le passage du relais**
 - Une zone de 20 mètres, 100 mètres avant le sas de relais, détermine une seconde zone de contrôle sur laquelle les membres d'un même binôme **doivent se regrouper avant le passage du relais.**
 - Le passage de relais s'effectue de la main à la main avec le 2^{ème} binôme.
- **Réglementation concernant l'arrivée**
 - Lorsque le temps prévu est atteint, un signal sonore retentit (corne de brume, pistolet...). Les équipes encore en course terminent leur tour et passent la ligne d'arrivée.
 -
- **Classement**
 - Le temps du dernier concurrent de l'équipe à passer la ligne d'arrivée servira de référence au classement.
- **Réglementation concernant le VTT**
 - VTC(vélo tout chemin), vélo de route, vélo de cross, bi-cross et tout vélo avec des roues de 700 sont interdits.
 - Sont autorisés :
 - Cadre VTT 24 pouces, 26, 29 pouces.- Pneus crantés sur l'ensemble du pneu.
 - Pédales automatiques. Les embouts de guidon (sauf avis contraire de l'organisateur) doivent être protégés.
 - Les compétiteurs doivent respecter les règles élémentaires du code de la route.
 - Le ravitaillement sauvage est interdit.
 - De 1 à 2 VTT autorisés
- **Réglementation concernant la Course à Pied**
 - La marche est autorisée – Courir torse nu est interdit.
 - L'utilisation d'écouteurs ou de moyen radio est interdite.

PROCLAMATION DES RESULTATS – QUALIFICATION – FORFAITS ET REPECHAGES

Protocole :

Dotation médailles: Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront remises aux 3 premières équipes Collèges et 3 premières équipes Lycées.

Chaque délégation est tenue d'assister au déroulement du protocole et à la remise des prix lorsqu'ils ont lieu (comme aux Championnats de France) sous peine de se voir exclure de cette même compétition l'année suivante (sauf circonstances exceptionnelles).

Lorsque le protocole est réalisé, un temps doit être réservé aux Jeunes Officiels.

Résultats :

A l'issue de la compétition, l'organisateur informe le service régional par Mail, téléphone ou Fax le soir même ou le lendemain matin.

Attention : Les résultats d'une compétition ne sont officialisés qu'après vérification par le service régional de l'ensemble des documents relatifs à la compétition, dans un délai maximum de **15 jours**. L'organisateur veillera donc à renvoyer rapidement et impérativement ces documents au Service Régional.

Qualifications :

Le service régional est responsable de la désignation des qualifiés aux compétitions I.A et nationales. A ce titre, il est seul habilité à délivrer les convocations aux A.S concernées.

Les équipes championnes d'Académie Collèges et Lycées sont qualifiées pour le Championnat de France qui aura lieu du 9 au 10 Avril 2015 à Montendre (Académie de Poitiers)

Demande de qualifications exceptionnelles – Repêchages

Les demandes de repêchage doivent être faites auprès du Service Régional UNSS par courrier en utilisant le formulaire présent dans le Règlement Fédéral UNSS (téléchargeable en ligne).

Développement Durable – Opération « Stade Propre » :

Chaque enseignant veillera à ce que ses élèves rendent les installations sportives dans leur état de propreté initial.

EN VENANT D'EPINAL

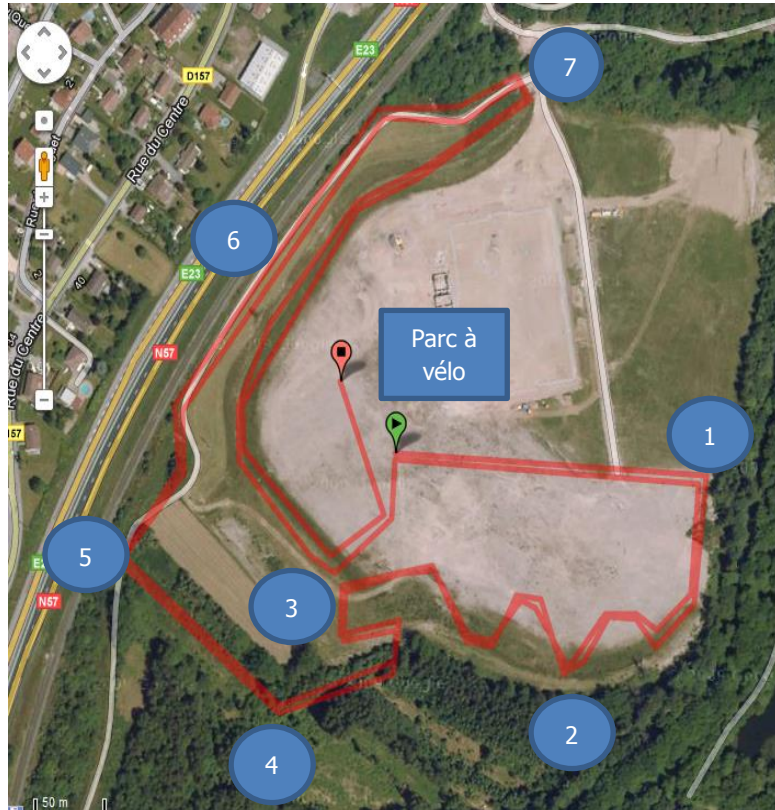


1-Prendre la sortie Longuet en direction de **Saint-Nabord**

2-Rejoindre Rue de Turenne

3- Tournez à gauche

PLAN DU PARCOURS (projet susceptible d'évoluer)



Postes Jurys